

## Emploi salarié : + 0.8% au deuxième trimestre 2021 et + 3.7% sur 12 mois

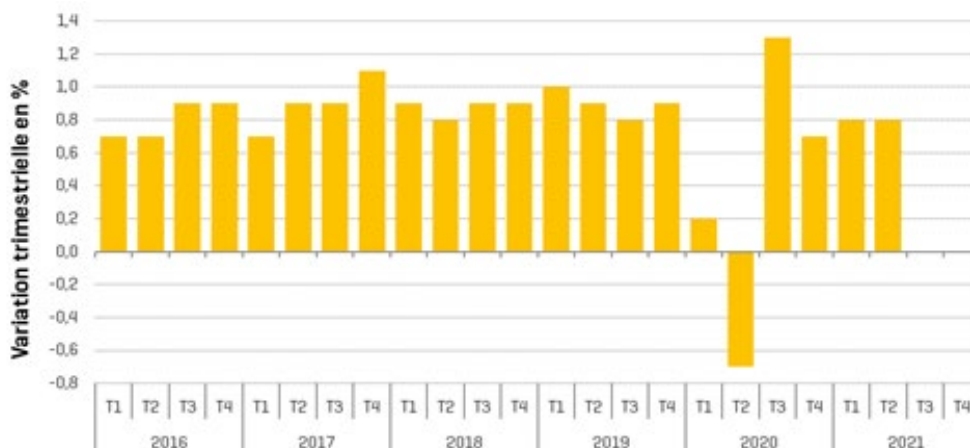
La progression de l'emploi salarié continue : au deuxième trimestre 2021, le marché de l'emploi salarié a connu une hausse de +0.8% par rapport au premier trimestre. En variation annuelle la progression a été de +3.7%, mais cette hausse spectaculaire est due à la destruction exceptionnelle d'emplois pendant le confinement au deuxième trimestre 2020. L'administration et les autres services publics affichent la progression trimestrielle la plus forte avec +1.6% par rapport au premier trimestre 2021.

L'administration et les autres services publics [+5.5% sur un an], ainsi que les activités spécialisées et services de soutien [+7.7% sur un an], sont les branches les plus dynamiques. Pour l'administration et les autres services publics, le développement favorable provient de l'administration centrale et de l'action sociale sans hébergement. Dans la branche des activités spécialisées et services de soutien, les activités des agences de travail temporaire et les activités du nettoyage courant des bâtiments ont enregistré la croissance la plus importante. Considéré sur un an, le nombre de salariés a uniquement diminué dans l'industrie [-0.7% sur un an].

En analysant les variations trimestrielles, ce sont aussi l'administration et les autres services publics qui ont connu la plus forte progression avec +1.6% par rapport au premier trimestre 2021. Dans chaque secteur économique, des emplois ont été créés par rapport au premier trimestre 2021, ce qui n'a plus été observé depuis le deuxième trimestre 2020 marqué par les conséquences du confinement.

Contrairement à l'habitude, le nombre des salariés résidents [+1.0% par rapport au trimestre précédent] a augmenté un peu plus fortement que celui des frontaliers [+0.8%]. En variation annuelle, le nombre de frontaliers français a progressé de +5.3%.

### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ (PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT)



Source : STATEC, Comptes nationaux, données corrigées des variations saisonnières

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ (PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT)

	2020	2021					2021				
		T2	T3	T4	T1	T2	T2	T3	T4	T1	T2
	Nombre de personnes	Variation en % sur un trimestre*					Variation en % sur un an**				
<b>Emploi salarié intérieur</b>	444 212	-0,7	1,3	0,7	0,8	0,8	1,1	1,8	1,6	2,1	3,7
<b>Pays de résidence et nationalité</b>											
Résidents au Luxembourg	239 723	-0,4	0,9	0,3	0,8	1,0	1,2	1,5	1,1	1,5	3,0
Luxembourgeois	118 344	0,5	0,4	0,0	1,0	0,9	2,5	2,2	1,4	1,9	2,3
Communautaires (UE28)	102 687	-1,5	1,2	0,5	0,4	0,4	-0,8	0,1	0,1	0,6	2,5
Non communautaires	18 693	-2,0	2,5	2,1	1,9	2,7	4,6	5,1	4,5	4,6	9,6
Frontaliers	204 489	-1,0	1,8	1,0	0,9	0,8	1,1	2,1	2,1	2,7	4,5
Belgique	48 062	-0,8	1,5	0,8	0,7	0,7	0,6	1,6	1,8	2,2	3,8
Allemagne	48 809	0,3	0,9	0,9	0,8	0,9	2,8	2,9	2,9	2,9	3,5
France	107 618	-1,7	2,4	1,0	1,1	0,7	0,5	2,0	1,9	2,7	5,3
<b>Sexe</b>											
Hommes	262 599	-0,8	1,4	0,7	0,8	0,7	0,8	1,7	1,5	2,2	3,6
Femmes	181 613	-0,8	1,0	0,7	0,9	1,0	1,7	1,9	1,7	1,9	3,7
<b>Branche d'activité (NACE Rév.2)</b>											
Industrie [extractive, manufacturière, énergie et déchets]	37 978	-0,8	-0,4	-0,3	-0,4	0,4	-0,8	-1,2	-1,7	-1,9	-0,7
Construction	48 462	0,3	1,1	1,0	1,3	1,0	3,2	3,8	3,6	3,6	4,5
Commerce, transport, hébergement et restauration	100 210	-2,4	0,7	0,1	-0,2	0,3	-0,2	0,1	-0,8	-1,8	0,9
Information et communication	19 521	-0,3	1,1	0,6	1,1	1,0	1,4	2,3	2,2	2,5	3,9
Activités financières et d'assurance	50 237	-0,2	0,5	0,6	0,7	1,1	1,5	1,6	1,6	1,7	3,0
Activités spécialisées et services de soutien	72 491	-2,7	3,9	1,6	1,5	0,6	-2,4	1,2	1,7	4,3	7,7
Administration et autres services publics	93 903	1,8	1,0	1,0	1,8	1,6	5,3	4,9	4,7	5,7	5,5
Autres activités	21 410	0,1	0,2	0,3	0,6	1,2	0,2	-0,4	-0,6	1,1	2,3

Source: Comptes nationaux

\*données corrigées des variations saisonnières

\*\* données brutes

### Note méthodologique :

Les estimations de l'emploi se basent sur le concept des comptes nationaux et sont établies en conformité avec le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 [SEC 2010], qui définit l'emploi en accord avec les critères de l'Organisation internationale du travail [OIT].

Les données sur l'emploi salarié intérieur incluent tous les salariés occupés sur le territoire national, donc y compris les salariés frontaliers habitant au-delà de la frontière nationale et venant travailler au Grand-Duché et excluent les salariés résidents travaillant à l'étranger et les fonctionnaires internationaux résidant dans le pays. L'unité de mesure est la personne. Ainsi une personne qui travaille à mi-temps compte pour une personne, tout comme une personne occupée dans deux postes à mi-temps. Il n'y a pas non plus de conversion en équivalents temps plein.

Les estimations de l'emploi dans les comptes nationaux peuvent différer de celles d'autres statistiques, comme p.ex. les inscriptions à la sécurité sociale publiées par l'IGSS [qui comprennent des salariés qui ne travaillent pas sur le territoire national et qui ne font pas de distinction par unité d'activité économique], ou d'enquêtes, notamment de l'enquête sur les forces de travail [qui ne porte pas sur les frontaliers].

Les données sont corrigées des variations saisonnières et sont sujettes à révision. Pour l'analyse conjoncturelle et l'évolution de trimestre en trimestre, les données sont corrigées des variations saisonnières, alors que les variations d'une année à l'autre sont calculées sur les données brutes.

Les séries longues, brutes et désaisonnalisées, sont disponibles dans la rubrique « [Marché du travail](#) » sur le Portail des statistiques. La diffusion des données se fait une fois par trimestre, 75 jours après la fin de la période de référence (T+75 jours).

Bureau de presse | Tél 247-84219 | Fax +352 26 20 19 0 | <mailto:info@statec.etat.lu>

Pour en savoir plus  
Marco Schockmel | Marché du travail | Tél 247-88461 | [marco.schockmel@statec.etat.lu](mailto:marco.schockmel@statec.etat.lu)

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.